

COMMENT FAIRE UN CV POUR AUGMENTER SES CHANCES D'ÊTRE CONTACTÉ.E /// technicien.ne

RAPPELS

Les personnes qui consultent votre profil et votre CV en lisent souvent beaucoup. Elles ont peu de temps pour chaque personne. Il faut donc impérativement faciliter la lecture et être clair, complet et précis. De plus, les personnes à la recherche de collaborateur ont accès à votre profil sur "Film France Talents" ET à votre CV à chaque fois, nous ne savons pas s'ils ou si elles lisent seulement un des documents, ou les deux (ou aucun...).

Il est donc indispensable que votre profil sur "Film France Talents" ET votre CV soient complets, faciles à lire et mis à jour régulièrement. Un CV qui n'aurait pas été mis à jour depuis plus d'un an peut laisser penser que vous n'êtes plus active.

* **Attention** : Pensez à nommer le fichier correspondant à votre CV avec votre nom, votre prénom et la date à laquelle il a été rédigé ou mis à jour.

Le CV

Faites-le tenir sur 2 pages maximum et privilégiez le format Word (extension en .doc) sinon utilisez le format PDF (.PDF) ou le format .rtf ou .txt.

"Film France Talents" est une base qui vous permet de vous inscrire dans 1 ou 2 familles de métier. Si vous faites ce choix, faites un paragraphe par genre de métier.

Vous devez indiquer en haut à gauche les éléments suivants :

- Prénom Nom
- Adresse postale complète
- N° de téléphone
- Adresse mail
- Métier

Vos expériences doivent être classées par ordre chronologique, du plus récent au plus ancien. Il faut un paragraphe par activité. Vous vous adressez à des personnes qui cherchent des techniciens pour de l'audiovisuel ou du cinéma, vos expériences passées dans ces domaines doivent donc être en tête.

Exemple :

Cinéma et télévision :

Année, titre du film, nature du film (long métrage, court métrage, téléfilm, film institutionnel, pub...), nom du réalisateur, de la société de production, poste occupé, durée (totalité du film, renfort X jours : cela peut permettre d'éviter toute ambiguïté), nom du chef de poste (cela peut rassurer l'employeur potentiel).

Et ainsi de suite pour tout ce qui est dans ce domaine.

D'autres expériences en spectacle vivant ou dans d'autres domaines peuvent tout à fait être évoquées, selon le même modèle, et à condition qu'elles soient liées au métier pour lequel vous postulez.

Formation :

Formation initiale générale et/ou liée au métier

Formation continue liée au métier

Divers :

Permis, habilitations (Caces, ...), langues que vous pratiquez réellement, liens vers vos démos, matériel à disposition...